



LE COURANT PASSE AUSSI PAR LA CULTURE !

1. Présentez-vous !

Le Comité de spectacles de Havre-Saint-Pierre a été fondé en 1986. Cet **organisme a but non lucratif** compte 10 administrateurs qui, chaque année, organisent bénévolement une quinzaine de spectacles tels que des pièces de théâtre, de la danse, de la musique, de la chanson et de l'humour. L'organisme est membre du ROSEQ¹, ce qui lui permet d'accueillir des artistes en tournée à travers l'est du Québec.

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet ? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Nous nous intéressons à ce projet parce qu'il nous permet d'envisager l'avenir économique de façon positive. Même s'il est vrai que le travail est un élément majeur de la vie, notre population a aussi un urgent besoin de diversifier ses activités de loisirs et de culture. Nous croyons que l'arrivée d'Hydro-Québec influencera de façon positive notre environnement et notre qualité de vie par une série de causes à effets.

Actuellement, il n'existe aucun endroit adéquat à Havre-Saint-Pierre pour accueillir les artistes de la scène. Nous utilisons le sous-sol de l'Église Saint-Pierre pour la majorité de nos spectacles, mais comme vous comprenez, ce n'est ni un endroit adapté pour un artiste ni un endroit adapté pour les spectateurs.

Malgré des infrastructures inadéquates, environ 5 % de la population fréquente nos spectacles. En réalisant notre projet de salle multifonctionnelle, nous estimons que notre achalandage augmentera. Cela favorisera la venue d'un plus grand nombre d'artistes, diversifiera notre offre et encouragera l'émergence de nouveaux talents. En plus, nous accueillerons adéquatement les nouvelles familles qui s'installeront ici dans le cadre du projet d'aménagement de la rivière Romaine.

Pour répondre à nos prévisions, nous avons besoin de construire un lieu de diffusion culturelle de 150 à 200 places. Ce lieu deviendrait un espace dédié aux arts de la scène et aux arts visuels. Il offrirait des locaux aux organismes culturels, mais il offrirait par-dessus tout, une qualité de vie culturelle.

¹ Réseau des Organismes de l'Est du Québec



En plus, ce lieu répondrait aux attentes de la Politique culturelle de Havre-Saint-Pierre qui sont :

- Créer un lieu rassembleur au niveau culturel.
- Influencer de manière artistique ou culturelle l'aménagement du territoire.
- Aider les talents du milieu à se manifester au grand jour.
- Aménager de nouveaux lieux de diffusion et de mémoire culturelle.
- Diversifier les programmes d'activités afin de répondre aux besoins de la population.

Pour nous, le moment est venu d'avoir notre propre établissement culturel dans notre milieu. Nous croyons que nourrir l'esprit et le divertir fait partie intégrante d'un développement économique.

3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Le projet de la Romaine est acceptable dans le milieu si ses retombées économiques nous permettent d'avoir une salle multifonctionnelle à caractère culturel, un lieu dédié aux arts de la scène et aux arts visuels, à Havre-Saint-Pierre.

4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Nous croyons que le projet de la Romaine aura des retombées positives sur notre milieu. Or, si nous désirons nous projeter dans l'avenir et vivre dans un environnement adéquat, nous espérons qu'Hydro-Québec s'impliquera financièrement afin que la future population ait accès à des services culturels nécessaires, comme une salle de spectacles moderne.

5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?

Oui, certains éléments du projet devraient être modifiés. Nous demandons à Hydro-Québec de nous aider financièrement à la création de notre lieu de diffusion culturelle. Nous désirons rencontrer Hydro-Québec afin de négocier une entente financière qui permettra à la Minganie d'avoir une salle moderne de diffusion des arts de la scène.



Actuellement, Havre-Saint-Pierre, qui compte 52 % de la population de la Minganie, ne dispose d'aucune salle de spectacles capable d'accueillir un artiste de la scène.

6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Ce projet devrait être autorisé à condition qu'Hydro-Québec s'implique financièrement pour nous permettre d'augmenter notre niveau de vie culturel.

Si nous désirons freiner l'exode des jeunes, encourager des familles à s'installer chez nous et retenir celles qui y sont déjà, Hydro-Québec devrait prendre en considération notre qualité de vie culturelle future et devrait nous aider financièrement à créer un lieu de diffusion culturelle.

7. Avez-vous d'autres suggestions ?

Nous aimerions rencontrer Hydro-Québec afin de conclure un engagement financier qui nous permettra de créer et d'ouvrir une salle de spectacle de 150 à 200 places à Havre-Saint-Pierre.



Comité de spectacles de Havre-Saint-Pierre
Claudia Richard, administratrice
1235, rue de la Digue
Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0
Téléphone: (418) 538-2243
Télécopieur: (418) 538-1220
Courriel: c.richard@havresaintpierre.com
